

**L'équité socio-économique
des femmes acadiennes et
francophones
évoluant en milieu minoritaire
dans les provinces atlantiques**

Volet 4: Se faire entendre

Rapport rédigé par

VIVAT Communications

novembre 2007

Ce rapport sur l'analyse des plans de développement global de chacune des communautés acadiennes et francophones provinciales de l'Atlantique fut rédigé par VIVAT Communications, avec l'aide du comité d'analyse de Femmes Équité Atlantique

- **Colette Arsenault**, l'Association des femmes acadiennes et francophones de l'Î.-P.-É.
- **Rina Arseneault**, Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale
- **Nancy Benoit**, Femmes Équité Atlantique
- **Francine Couture**, Femmes de Terre-Neuve
- **Louise d'Entremont**, Fédération des femmes acadiennes de la Nouvelle-Écosse
- **Josée Gallant**, l'Association des femmes acadiennes et francophones de l'Î.-P.-É.
- **Murielle Malouin**, Femmes francophones de l'ouest du Labrador
- **Marie-Claude Rioux**, Femmes Action, Nouvelle-Écosse

Remerciements

Nous aimerions aussi remercier *Condition Féminine Canada* sous son programme de promotion de la femme et *l'Agence de santé publique du Canada* sous son programme Santé de la population pour leur support aux initiatives qui visent à accroître la capacité d'intervention des femmes acadiennes et francophones issues des provinces atlantiques pour améliorer leurs conditions de vie.

Table des matières

1. Présentation	4
2. Introduction	5
3. Mise en situation	6
4. Objectifs & Méthodologie	7
5. Qu'est-ce que l'analyse inclusive?	8
6. Analyse des PDG provinciaux	
a. Plan de développement global pour l'Île du Prince-Édouard .	9
b. Plan de développement global pour le Nouveau-Brunswick .	12
c. Plan de développement global pour la Nouvelle-Écosse	15
d. Plan de développement global pour Terre-Neuve-et-Labrador .	17
7. Remarques	19
8. Recommandations	23
9. Conclusion	26
10. Annexes	27
a. Annexe A: Liste des membres de FÉA	
b. Annexe B: Mission	
c. Annexe C: Présentation	

Présentation

Le regroupement **Femmes Équité Atlantique** (FÉA) a vu le jour en 2004 dans le cadre d'une initiative du Centre Muriel Mc Queen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale. Il vise à accroître l'efficacité des regroupements de femmes acadiennes et francophones, évoluant en milieu minoritaire dans les quatre provinces atlantiques, qui tentent de trouver des solutions aux problèmes liés à l'absence d'équité socio-économique auxquelles les femmes font face.

Femmes Équité Atlantique (FÉA) est un regroupement de onze organismes du secteur communautaire francophone de l'Atlantique (voir la liste en annexe). Ses principales activités sont d'informer, de sensibiliser, d'éduquer et de mobiliser un nombre croissant de femmes (et leurs alliés) des quatre provinces atlantiques pour augmenter la visibilité du dossier de l'équité socio-économique, tant au plan régional que national.

Femmes Équité Atlantique (FÉA) est le seul regroupement de femmes existant actuellement en Atlantique. Il permet aux femmes de toute la région de s'informer, de se concerter et d'assurer une présence féminine dans les dossiers et activités provinciales tout en renforçant la représentation des femmes au sein de la gouvernance des communautés acadiennes et francophones de l'Atlantique.

Introduction

Le rapport actuel, commandité par **Femmes Équité Atlantique** (FÉA), représente une des étapes de l'initiative intitulée *L'équité socio-économique et les femmes acadiennes et francophones évoluant en situation minoritaire dans les provinces de l'Atlantique*. Ce projet d'envergure se divise comme suit:

- Volet 1: Informer
- Volet 2: Éduquer
- Volet 3: Mobiliser
- Volet 4: Se faire entendre

Le rapport représente l'élément principal du volet 4 de l'initiative "*Se faire entendre*" et forme l'outil grâce auquel FÉA pourra faire avancer publiquement, dans la communauté acadienne et francophone de l'Atlantique, la cause de l'équité socio-économique.

Mise en situation

Avant de présenter et d'analyser le plan de développement global de chacune des communautés acadiennes et francophones provinciales de l'Atlantique, un survol de la situation socio-économique s'impose pour bien éclairer la situation particulière dans laquelle se trouvent les femmes acadiennes (c'est-à-dire des femmes qui se définissent comme étant membre de la communauté acadienne et pour qui l'histoire de la Déportation fait partie du patrimoine familial) et les femmes francophones (celles dont la langue maternelle est le français) de la région.

Deux constats principaux s'imposent:

- Les femmes acadiennes et francophones de l'Atlantique évoluent en contexte linguistique minoritaire. Dans l'ensemble des provinces atlantiques, les francophones représentent moins de 4,6% de la population, la plus grande concentration (plus du tiers de la population) se trouvant dans la province du Nouveau-Brunswick et la plus faible (environ un demi-pour cent) à Terre-Neuve-et-Labrador. Cette situation minoritaire a un impact important sur le bien-être des femmes et sur leurs conditions socio-économiques.
- La majorité des femmes acadiennes et francophones de l'Atlantique vivent en milieu rural. Elles font face à l'isolement et, par conséquent, à un manque de possibilités et de services qui affecte leur santé et leurs conditions de vie, au niveau de la pauvreté et de la formation, par exemple.

Les femmes acadiennes et francophones font partie des personnes les plus démunies au Canada, comme le prouvent ces quelques chiffres présentés au Sommet des Femmes, tenu en août 2004 à Halifax en Nouvelle-Écosse.

- En 2001, le revenu total moyen des femmes francophones et acadiennes en Atlantique se situait à 18,064\$, contre 21,463\$ pour les femmes francophones dans le reste du pays.
- Le revenu moyen de l'emploi chez les femmes francophones et acadiennes en Atlantique se situait, pour la même période, à 19,303\$, contre 19,405\$ pour les femmes anglophones et 29,182\$ pour les hommes francophones.
- Le revenu moyen des mères seules francophones et acadiennes en Nouvelle-Écosse, à l'Île du Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador, se situait à 21,203\$, contre 25,797\$ pour l'ensemble du pays.

Le niveau de scolarité des femmes francophones et acadiennes en Atlantique s'est amélioré ces dernières années. Cependant, même si les femmes francophones sont plus scolarisées que les hommes francophones, elles ont un revenu annuel d'emploi inférieur à celui des hommes francophones dans les quatre provinces atlantiques.

Il est donc clair que dans l'Acadie et la francophonie de l'Atlantique, une grande partie des personnes vivant dans la pauvreté sont des femmes.

Objectifs & Méthodologie

Dans le courant de l'année 2007, les membres de FÉA se sont penchés sur le plan de développement global de leurs provinces respectives pour les étudier d'un point de vue inclusif. L'objectif de l'exercice qui a mené à ce rapport est de faire un état des lieux de la présence des femmes dans les plans et les politiques de la communauté acadienne et francophone de la région atlantique et de présenter à leurs décideurs des suggestions alors qu'ils commenceront à aborder la préparation du prochain plan quinquennal. Les résultats de l'analyse par les membres de chacun des plans provinciaux forment donc le corps de ce rapport auquel viennent s'ajouter une analyse globale des quatre plans et une série de recommandations.

Le projet et le rapport qui s'y rattache se veulent donc des exercices positifs qui contribueront à l'avancement de la communauté tout entière. La vision des femmes telle que dévoilée ici représente en fait une analyse de la diversité et, en ce sens, elle pourra aussi s'appliquer aux autres groupes qui forment la communauté acadienne et francophone atlantique, les aînés et les jeunes en particulier. Le rapport tente de répondre aux questions suivantes:

- Les plans reflètent-ils les besoins et les réalités des femmes acadiennes et francophones de la région atlantique?
- Quelles sont les disparités et les similitudes entre les quatre plans?
- Quelles sont les stratégies à adopter pour que les plans futurs reflètent une participation équitable des femmes et prennent en compte leurs besoins socio-économiques?

Enfin, ce rapport se veut un document public et un outil grâce auquel les femmes de la région atlantique pourront mobiliser la communauté autour de l'équité socio-économique.

Les quatre plans de développement global de l'Île du Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador sont donc étudiés ici afin de déterminer s'ils répondent ou non aux besoins spécifiques des femmes de la région. Lors de l'exercice, les considérations financières n'ont pas été prises en considération. Seuls les axes, objectifs, actions et résultats possibles ont été examinés sous la lentille de l'analyse inclusive.

Qu'est-ce que l'analyse inclusive?

- L'analyse inclusive est une méthode d'analyse qui assure l'intégration d'une perspective tenant compte des différences, que ce soit entre les sexes, entre les cultures, etc.
- L'analyse inclusive suppose une vision qui englobe toutes les dimensions d'une communauté lors d'élaboration de documents, de politiques, de stratégies.

Dans l'analyse inclusive de chacun des plans les membres de FÉA on a donc réfléchi aux questions suivantes:

- Quels sont les résultats susceptibles de favoriser l'épanouissement des femmes et des hommes?
- Les résultats sont-ils différents pour les femmes et les hommes et pour différents groupes de femmes et d'hommes?
- Comment les besoins des femmes et des hommes ont-ils été pris en compte?
- Quels indicateurs pourrait-on utiliser pour vérifier les résultats ou incidences sur les femmes et les hommes?

Analyse des PDG provinciaux

Plan de développement global pour l'Île du Prince-Édouard

Remarques générales:

La Société Saint-Thomas d'Aquin est l'organisme acadien et francophone de cette province. La francophonie de l'Île du Prince-Édouard compte 14 organismes communautaires qui s'appuient sur 110 bénévoles et environ 52 employés à temps plein et 10 employés à temps partiel, en majorité des femmes. S'ajoute à ce nombre une commission scolaire provinciale.

Le Plan de développement global de l'Île du Prince-Édouard couvre les années 2004 à 2009 et s'intitule le Plan Vision. Il fait suite à quelques années de bilan et d'évaluation et à un vaste processus de planification stratégique globale entamé en 2003 et durant lequel 450 personnes ont été consultées, la moitié d'entre elles des femmes.

Les femmes faisant partie de tous les domaines de la communauté acadienne et francophone, on peut donc penser qu'elles ont été en mesure d'avoir leur mot à dire dans tous les secteurs et domaines qui ont donné lieu à des consultations; cependant, il faut souligner que par manque de ressources humaines, les femmes n'ont pas été en mesure de participer à toutes les consultations dans tous les domaines visés.

Le Plan Vision (2004-2009):

Le Plan Vision insiste sur l'individu et son mieux-être dans tous les secteurs de la vie. Il est unique en ce qu'il s'accompagne d'énoncés de valeurs et d'une vision qui ont clairement pour objectif que tous les membres de la communauté se sentent pleinement inclus dans le processus de développement. Ces éléments novateurs méritent d'être cités:

- Sens de fierté et d'appartenance
- Respect et compassion
- Inclusion et égalité
- Transparence et imputabilité
- Leadership
- Approche de développement
- Ressources humaines
- Engagement envers le développement de la communauté
- Respect de la culture acadienne et de la langue française
- Collaboration et partenariat

Vision:

“La communauté acadienne et francophone de l'Île du Prince-Édouard vise la prospérité et l'épanouissement de sa population de façon inclusive, réfléchi et guidée afin d'assurer une démarche “rassembleuse” ainsi que la croissance et la

reconnaissance de celle-ci à l'échelle provinciale et canadienne.”

Cinq secteurs ont été identifiés lors des consultations, soit:

- Éducation
- Développement communautaire (incluant le secteur politique)
- Économie
- Culture et patrimoine
- Santé.

Ils ont ensuite été incorporés dans le Plan Vision selon trois axes stratégiques:

- Mieux-être social et économique
- Entraide et appui
- Participation et engagement

Aspects positifs du Plan Vision:

Comme nous l'avons indiqué plus haut, le Plan Vision se veut inclusif et consacre une grande partie de ses activités au mieux-être de tous et chacun ce qui peut servir aux femmes comme membres de la communauté acadienne et francophone de l'Île du Prince-Édouard.

Dans la direction stratégique: *Mieux-être économique et social*, sous l'objectif “*améliorer la qualité de vie de la population acadienne et francophone de l'Île du Prince-Édouard*”, certaines activités seront tout particulièrement bénéfiques aux femmes (même si celles-ci ne sont pas mentionnées directement).

Exemple:

“*Établir un programme de mentorat à l'intention des leaders et du personnel communautaire*”. Étant donné que ce sont majoritairement les femmes qui sont impliquées dans le développement communautaire, on peut conclure que ce programme leur sera très bénéfique. Il en va de même pour des activités comme “*mettre en place un programme de formation des bénévoles*” ou encore, “*Élaborer et mettre en oeuvre des programmations en alphabétisation des adultes, en alphabétisation familiale en français et en re francisation*” puisqu'environ 60% de la clientèle de l'alphabétisation à l'Île du Prince-Édouard sont des femmes.

Lacunes du Plan Vision:

Malgré les points positifs indiqués plus haut, le regroupement FÉA souligne les lacunes suivantes au sein du Plan Vision:

1. Il est évident que le plan veut inclure hommes et femmes, jeunes et moins jeunes dans tous les secteurs touchés. Les énoncés de valeur en sont la preuve. Cependant, en incluant tacitement les femmes dans tous les secteurs, elles sont à

la fois “partout et nulle part”.

Exemple:

Dans la direction stratégique: *Mieux-être économique et social*, une action est de “*Élaborer et mettre en oeuvre une stratégie de diversification de l'économie du milieu rural acadien et francophone de l'Île du Prince-Édouard*”.

On ne mentionne pas les femmes même s'il est clair d'après la vision du Plan qu'elles sont incluses dans la démarche. Pourtant, la place des femmes dans l'économie rurale et leurs conditions particulières (besoins de services de garderie, salaire égal pour travail égal, emploi à temps plein Vs temps partiel) exigent des programmes adaptés. Y a-t-on pensé? Impossible de le savoir.

2. Les activités prévues dans le plan manquent de précisions.

Exemple:

Dans la direction stratégique: *Mieux-être économique et social*, on parle “*d'établir l'infrastructure, des institutions de soutien et des ressources matérielles de qualité*”, sans indiquer de quels types de soutien, d'infrastructure ou de ressources on parle. Ceci ne permet donc pas d'évaluer si ces éléments conviennent ou non aux besoins spécifiques des femmes.

3. Le Plan Vision doit être réévalué à la fin 2009 mais il ne comprend pas actuellement de résultats clairement énoncés et encore moins d'indicateurs de rendement ce qui ne permet donc pas d'évaluer quelle est la place réservée aux femmes et si les objectifs ont été atteints.

Plan de développement global pour le Nouveau-Brunswick

Remarques générales:

Le Plan de développement de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick a été produit en 2004 par le Forum de concertation des organismes acadiens du Nouveau-Brunswick.

Il y a dans la province 22 organismes communautaires acadiens et/ou francophones.

Le Plan:

Le Plan de développement de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick comprend dix *axes stratégiques* accompagnés de *résultats ultimes*. Des moyens d'action sont définis pour chacun des résultats.

Les axes stratégiques sont:

- Épanouissement de la langue française et de l'identité acadienne
- Renforcement du cadre politique et juridique
- Fonctionnement et concertation des organismes
- Développement économique
- Développement sociocommunautaire
- Éducation et formation
- Accès accru aux moyens de communication
- Renforcement des relations avec la francophonie
- Développement artistique et culturel
- Santé globale de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

Aspects positifs du Plan:

Le Plan de développement de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick se veut inclusif et la majorité des moyens d'action énoncés semblent vouloir s'appliquer à l'ensemble de la communauté acadienne.

L'axe stratégique "*Développement artistique et culturel*" dont le résultat ultime est "*Valoriser et reconnaître la valeur de la culture acadienne*" est un exemple de la bonne utilisation d'une analyse inclusive dans le développement et la mise en oeuvre de politiques. Ses moyens d'action sont réalisables, la clientèle est bien ciblée, femmes et hommes sont également mentionnés, l'artiste professionnel, qu'il soit homme ou femme, peut se reconnaître dans les moyens d'action choisis.

Lacunes du Plan:

L'Expression "Acadiens et acadiennes" est utilisée dans l'explication des problématiques

et dans le besoin de sensibilisation, mais il disparaît à l'étape suivante de correction des problèmes. Ce qui pourrait être une simple omission symbolise, par contre, une des lacunes du plan.

1. En ciblant la population dans son ensemble, les besoins spécifiques des femmes ne sont pas considérés. En étant supposément partout, elles ne sont nulle part.

Exemple #1:

Dans l'axe stratégique "*Développement économique*" les conditions particulières aux femmes dans le domaine de l'économie et de l'emploi ne sont pas considérées. On parle, par exemple, de "*promouvoir l'accès des femmes francophones aux postes de direction et aux emplois non traditionnels*" mais on n'inclut pas dans les moyens d'action des facteurs-clés qui affectent la présence des femmes sur le marché du travail (besoin de services de garderie, d'horaires flexibles, par exemple). On sait aussi que les femmes qui travaillent gagnent moins que les hommes dans des emplois identiques (Au Nouveau-Brunswick en 2004, les femmes travaillant à plein temps gagnaient en moyenne 79,6% du salaire des hommes) mais cette problématique n'est pas évoquée.

Exemple #2:

Dans l'axe stratégique "*La santé globale de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*" dont le résultat ultime est "*L'amélioration de la santé et du mieux-être de la population et de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick*" aucun des moyens d'action ne concernent les femmes ni ne répondent aux problèmes de santé et de mieux-être qui leur sont propres, par exemple, la violence familiale, la santé reproductive ou encore, au niveau socio-économique, la pauvreté qui affecte majoritairement les femmes.

2. Le Plan de développement de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick manque de précision. Il vise très large et comporte une liste d'énoncés et de résultats qui sont tout à fait souhaitables mais qui risquent de rester à l'état de vœux pieux, faute de détails et de prises en compte des "facteurs-clés" qui affectent, dans le cas qui nous intéresse, la vie des femmes.

Exemple #1:

Dans l'axe stratégique "*Épanouissement de la langue française et de l'identité acadienne*" dont le résultat ultime est "*d'augmenter le sentiment d'appartenance à l'identité acadienne*", les moyens d'action visant à "*accroître l'utilisation et la promotion de la langue française*" apportent très peu de précisions quant aux populations concernées. Si l'on considère la place primordiale des femmes au sein de la famille et leur implication majoritaire dans le domaine de l'éducation, il semble évident que tout effort dans ce domaine passe par une implication des femmes.

Exemple #2:

Dans l'axe stratégique “*La santé globale de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*” dont le résultat ultime est “*l'amélioration de la santé et du mieux-être de la population et de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick*”, les moyens d'action ne sont pas assez précis pour laisser entendre comment on parviendra à cette vision améliorée de la santé et du mieux-être. Sur quels critères l'action sera-t-elle basée? A-t-on identifié les questions primordiales à la santé et au mieux-être? Par quels moyens et pour quelle clientèle cible traitera-t-on des problèmes de violence, de santé mentale, par exemple? Les énoncés sont trop vagues pour qu'on le sache.

3. Le Plan de développement de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick ne comprend pas actuellement de résultats clairement énoncés et encore moins d'indicateurs de rendement, ce qui ne permet pas d'évaluer quelle est la place réservée aux femmes et si les objectifs ont été atteints.

Plan de développement global pour la Nouvelle-Écosse

Le Plan de développement global de la Nouvelle-Écosse couvre la période 2004-2009 et a été préparé sous la direction de l'organisme parapluie de la francophonie de la Nouvelle-Écosse, la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE). Il a donné lieu à de nombreuses consultations avec les divers organismes acadiens et francophones de la province.

Il y a huit régions acadiennes en Nouvelle-Écosse qui ont chacune un organisme régional pour représenter leurs intérêts au sein de la FANE et onze organismes provinciaux (dont la Fédération des femmes acadiennes de la Nouvelle-Écosse).

Le Plan:

Le Plan de développement global de la Nouvelle-Écosse comprend six secteurs, soit:

- Arts et culture
- Développement économique et employabilité
- Éducation et formation
- Communication et technologie
- Juridico-politique
- Santé et mieux-être

Chacun de ces secteurs est accompagné de volets plus spécifiques et de résultats attendus ainsi que d'une liste des partenaires possibles pour chacun des secteurs.

Aspects positifs du Plan:

Le Plan de développement global de la Nouvelle-Écosse se veut inclusif et cherche clairement à avoir un impact positif sur toute la communauté acadienne et francophone de la province. Trois secteurs sur six soit “*Arts et culture*”, “*communication et technologie*” et “*Santé et mieux-être*” semblent privilégier autant les femmes que les hommes.

Certains volets du plan s'adressent principalement, et parfois exclusivement, aux femmes. Par exemple, dans le volet *scolaire*, deux résultats s'adressent exclusivement aux femmes, soit “*les éducatrices des centres de la petite enfance et de la famille disposent de connaissances accrues et de techniques améliorées afin de réaliser leurs tâches*” et “*La contribution historique des femmes acadiennes est intégrée au curriculum scolaire.*” Il en va de même dans le volet *postsecondaire* où une activité s'adresse uniquement aux femmes, soit “*Offrir des formations sur mesure pour les femmes afin d'assurer leur avancement sur le plan économique.*”

Au niveau des partenaires identifiés pour chacun des secteurs, les femmes sont identifiées

dans trois secteurs, soit: “*Développement économique et employabilité*”, “*juridico-politique*” et “*Santé et mieux-être*”.

Lacunes du Plan:

1. Dans le processus de consultation qui a mené à la réalisation du plan, la FANE a offert aux organismes communautaires de participer aux discussions dans deux secteurs d'activités du plan de développement global déjà choisis par la FANE. Cette décision, prise par manque de ressources financières, a d'une certaine mesure pénalisé les femmes puisque celles-ci, comme les autres groupes d'intérêt tels que les jeunes ou les aînés, sont touchées par tous les secteurs de la vie de leur communauté.
2. Dans un clair désir d'inclusion, les secteurs traités et les volets qui s'y rattachent s'adressent à la population dans son ensemble et les services reçus seront forcément d'ordre général. Il est donc fort possible qu'ils ne puissent répondre aux besoins spécifiques des femmes. En étant partout, les femmes risquent de n'être nulle part.

Exemple:

Dans le secteur “*Santé et mieux-être*”, aucun résultat ni activité ne s'adresse aux femmes en particulier. On peut donc se demander si les facteurs-clés de la santé des femmes (santé reproductive et violences familiales, par exemple) seront pris en compte ou si les services offerts resteront d'ordre très général. On peut d'ailleurs, faire la même réflexion en ce qui concerne les hommes qui ont des problèmes de santé et de mieux-être particuliers telle une plus grande incidence de cancer du poumon et de suicide.

Certains secteurs du plan et les volets qui s'y rattachent ne comportent pas d'activités ou d'actions assez spécifiques pour qu'on puisse juger de leur portée ou de leur chance de réussite.

Exemple:

Dans le secteur “*Éducation et formation*”, on vise le résultat suivant: “*Davantage de jeunes femmes prennent des cours de sciences et de mathématiques avancées qui permettent l'accessibilité à des études secondaires en français plus diversifiées.*” Cependant, aucune activité n'accompagne ce résultat. Il en va de même pour un autre résultat exclusivement consacré aux femmes (que nous citons plus haut dans la section “Aspects positifs du plan”), soit “*La contribution historique des femmes acadiennes est intégrée au curriculum scolaire*”. Là encore, aucune activité n'est avancée pour atteindre ce résultat souhaité.

3. Le Plan de développement global de la Nouvelle-Écosse ne comprend pas d'indicateurs de rendement ce qui ne permet donc pas d'évaluer si les objectifs visés ont été atteints et dans quelle mesure la clientèle femme a profité des activités.

Exemple:

Dans le secteur *Développement économique et employabilité*, on vise le résultat suivant: "*Les femmes acadiennes et francophones ont plus facilement accès au marché du travail.*" Sans indicateurs de rendement, comment saura-t-on si ces dernières ont profité des programmes? S'il y a eu une augmentation dans le nombre de femmes arrivant sur le marché du travail?

Plan de développement global pour Terre-Neuve-et-Labrador

Le plan de développement global de Terre-Neuve-et-Labrador couvre les années 2004 à 2009. Le plan a été préparé pour 2004, mais n'a jamais officiellement été approuvé par la communauté. Il a donc été entièrement révisé et approuvé pour les trois années qui restent au plan quinquennal., en novembre 2006, lors d'un forum communautaire.

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) est le principal organisme francophone de la province et représente les intérêts de dix organismes communautaires (associations régionales et organismes provinciaux) répartis dans trois grandes régions soit la côte Ouest de l'île, le Labrador et la région de la capitale, Saint-Jean de Terre-Neuve.

Il est important de noter que, dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, il n'y a pas d'organisme provincial de femmes francophones et acadiennes, et ce, malgré plusieurs tentatives de la communauté. Un seul regroupement de femmes existe formellement, il s'agit des Femmes francophones de l'ouest du Labrador (FFOL).

Le Plan:

Le plan de développement global de Terre-Neuve-et-Labrador comprend cinq secteurs d'activités, soit:

- Éducation
- Communications et culture
- Santé et affaires communautaires
- Formation de la jeunesse
- Développement économique

Deux autres secteurs qui faisaient partie du plan de développement global 1999-2004 et qui ne nécessitent pas d'actions communautaires proprement dites sont:

- Représentation politique
- Restructuration des organismes provinciaux

Chacun des cinq secteurs d'intervention du plan est précédé d'un "*État de la situation*" et accompagné de volets d'actions (objectifs), de résultats attendus et d'une liste de partenaires possibles. Enfin, chaque objectif est classé par ordre d'importance, soit "*Essentiel*", "*Important*", ou "*Souhaitable*".

Dans le préambule du plan, on explique que le document ne comporte ni échéancier ni indicateurs de rendement parce que ces détails appartiennent aux projets concrets de mise en oeuvre qui doivent faire suite au plan.

Aspects positifs du Plan:

Le plan de développement global de Terre-Neuve-et-Labrador se veut inclusif et cherche clairement à avoir un impact positif sur toute la communauté francophone et acadienne de la province.

Dans le secteur “*Santé et affaires communautaires*”, un volet s'adresse spécifiquement aux femmes soit, “*Création d'un réseau de comité de femmes au niveau provincial*”, un objectif jugé “*Essentiel*”. Il est accompagné de cinq actions à poser pour atteindre le résultat souhaité.

Lacunes du Plan:

1. En ciblant la population dans son ensemble, les besoins spécifiques des femmes ne sont pas considérés. En étant supposément partout, elles ne sont nulle part. Mis à part l'objectif cité plus haut (qui ne mentionne pas le travail déjà effectué par le groupe Femmes francophones du Labrador pour tenter de fédérer les femmes de la province), les femmes n'apparaissent spécifiquement nulle part dans le rapport ce qui, à premier abord, n'est peut-être pas un aspect négatif, mais qui permet de s'interroger sur la capacité du plan à répondre à leurs besoins spécifiques.
2. Le Plan de développement global de Terre-Neuve-et-Labrador est très général.

Exemple:

Dans le secteur “*Formation de la jeunesse*”, un des objectifs est “*Le développement de la formation de la jeunesse*”. Les actions à poser dans ce domaine sont des actions de base comme “*Effectuer un sondage pour identifier les besoins scolaires des jeunes*”, ou encore “*Mettre sur pied un mécanisme de consultation entre les jeunes et le conseil scolaire*”. On est encore loin d'actions plus ciblées qui prendraient en compte les réalités et les besoins spécifiques des jeunes filles et des jeunes garçons, par exemple. Cette situation, s'explique sans doute par un développement plus tardif de la communauté francophone et acadienne de la province, la plus petite de la région atlantique.

3. Comme indiqué plus haut, le Plan de développement global de Terre-Neuve-et-Labrador ne comprend pas d'indicateurs de rendement ce qui ne permet donc pas d'évaluer si les objectifs ont été atteints et dans quelle mesure la clientèle femme aura profité de ces activités.

Remarques

Malgré les vastes différences qui caractérisent les communautés acadiennes et francophones des quatre provinces de l'Atlantique, que ce soit en terme de population, de développement ou de ressources (à la fois humaines et financières), les plans de développement de chacune des quatre communautés se suivent de très près et souffrent, du point de vue des femmes, de lacunes similaires:

Lacune # 1:

Chacun des plans se veut inclusif, mais en embrassant la communauté dans son ensemble, les besoins de groupes spécifiques s'en trouvent lésés, et ce bien involontairement de la part des organismes communautaires qui ont conçu ces plans.

L'analyse individuelle des plans nous a déjà permis de souligner cette lacune, mais examinons plus en détail un des nombreux exemples qui s'offrent à l'analyse:

Dans le Plan de développement de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick, dans l'axe 4, consacré au développement économique, le moyen D.3 se lit comme suit: "*Soutenir les initiatives économiques susceptibles de rehausser l'épanouissement de la communauté acadienne du N-B*". Pour ce faire, quatre moyens d'action sont avancés, mais aucun ne fait spécifiquement mention d'un groupe particulier; l'apport particulier des femmes n'est donc pas considéré pas plus que leurs besoins et les freins qui pourraient les empêcher de participer à l'épanouissement économique de leur communauté.

Il aurait été intéressant, au départ, pour les rédacteurs du plan de se poser quelques questions (qui pourraient d'ailleurs tout aussi bien servir d'autres groupes, jeunes, hommes, aînés):

- Y a-t-il des différences basées sur le sexe qui affectent ce dossier? Si oui,
- Quels sont certains des *facteurs-clés* qui affectent les femmes? Et quelle influence ont-ils sur la capacité des femmes à s'impliquer dans le développement économique?
- Avons-nous consulté des femmes et/ou spécialistes de la question des femmes au stade de planification de cette initiative?

Une telle réflexion aurait sans doute suffi à préciser les moyens d'action et à les rendre plus pertinents pour les femmes de la communauté.

Lacune #2:

Parfois, et c'est le cas dans tous les plans, on a pensé spécifiquement aux femmes, mais on n'a pas poussé la réflexion assez loin pour que les activités, actions ou axes

stratégiques proposés répondent aux besoins concrets des femmes.

C'est le cas, par exemple, de l'axe 2 du Plan de développement de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick et du résultat “*Améliorer le cadre politique et juridique de l'Acadie du N-B*”. Un des cinq moyens d'action est: “*Susciter et reconnaître l'engagement des femmes et des jeunes dans les structures locales, régionales, provinciales, nationales et internationales de prise de décisions*”.

Cet objectif louable demeure par contre très vague. Quelques questions de réflexion auraient sans doute fourni des pistes intéressantes:

- Pourquoi se fait-il que les femmes (et les jeunes dans ce cas précis) participent en moins grand nombre au processus démocratique, et ce, à tous les niveaux? Une telle question en aurait amené d'autres, comme:
 - Qui devrait-on consulter dans ce domaine pour assurer un recrutement plus large?
 - Comment devrions-nous nous y prendre pour encourager la participation des femmes?
 - Que voulons-nous dire exactement par “susciter et reconnaître” l'engagement des femmes dans les prises de décision?
 - Que visons-nous? (L'obtention de sièges particuliers pour les femmes? Ou simplement une meilleure représentativité?).

Lacune #3:

Tout plan de développement global ou plan stratégique doit être, par définition, assez large pour inclure tous les besoins de la communauté qu'il dessert. Cependant, pour atteindre ses objectifs, il se doit de contenir des pistes d'action et des activités suffisamment ciblées pour avoir des chances de réussite. Dans les quatre plans que nous avons analysés, les énoncés sont trop larges, les objectifs trop flous et les objectifs trop généraux pour permettre, en fin de compte, un réel progrès.

C'est le cas, par exemple, du Plan de développement global de la communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse, dans le secteur “*juridico-politique*” où, dans le moyen “*Droits et services en français*”, on peut lire l'énoncé suivant: “*Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse adopte une loi de tolérance zéro en ce qui a trait à la violence et aux abus.*” Il n'y a pas de doute que cet objectif s'adresse principalement aux femmes puisque selon des statistiques récentes (2002) 8 victimes de violence sur 10 sont des femmes. Le moins qu'on puisse dire du terme “*tolérance zéro*” c'est qu'il est vague et qu'il représente au mieux un idéal encore bien lointain, au pire un rêve irréalisable.

La Fédération des femmes acadiennes de la Nouvelle-Écosse participait aux consultations dans le secteur juridico-politique lors de la préparation de ce plan de développement global et c'est sans doute pour cette raison qu'un tel objectif fait partie du plan. Cependant, on est en droit de se demander comment on abordera toute la problématique et comment un objectif aussi flou pourra se réaliser.

Il aurait sans doute été utile de se questionner:

- Disposons-nous de toutes les statistiques nécessaires pour amener un tel projet au gouvernement provincial?
- Savons-nous exactement quelles sont les préoccupations des femmes dans ce dossier? Comment intégrerons-nous ces préoccupations dans notre plan d'action?
- Est-ce que l'obtention d'une telle loi changera véritablement quelque chose pour les victimes? Ne faut-il pas également envisager des projets de prévention de la violence, de suivi des personnes violentées et des agresseurs?
- Disposons-nous de toutes les statistiques nécessaires pour amener un tel projet au gouvernement provincial?
- Comment la question de la langue affecte-t-elle ce dossier?

Lacune #4:

Tous les plans, nous l'avons souligné à maintes reprises, insistent sur le fait qu'ils sont inclusifs et visent le mieux-être de la communauté. Ce mot "communauté" est, par lui-même, inclusif. Pourtant en omettant d'inclure à qui tel ou tel programme, activité ou piste d'action s'adresse, les services offerts et reçus demeurent généraux et comme les femmes et les hommes ne vivent pas les mêmes réalités sociales, économiques, familiales et communautaires, l'impact du plan sera différent et, très souvent, les hommes seront favorisés au détriment des femmes.

Prenons par exemple le Plan Vision de l'Île du Prince-Édouard. Dans le cadre de la direction stratégique "*Mieux-être social et économique*", objectif "*Développement économique durable*", une des actions prévues est "*Offrir des services spécialisés dans les domaines tels que la planification, le marketing, les affaires électroniques, l'exportation et la gestion financière.*" Ces services sont, de toutes évidences, destinés aux femmes comme aux hommes et les organismes économiques communautaires encouragent les femmes à y participer. Cependant, en ne précisant pas clairement la clientèle visée on peut se demander qui en bénéficiera. Pour qu'il y ait vraiment un effort concret d'inclusion, il aurait fallu, encore une fois, se poser quelques questions:

- Y a-t-il des différences fondées sur le sexe dans ce dossier?
- Quelle est la situation relative des hommes et des femmes au départ (situation économique, familiale, sociale)?
- Cette action tient-elle compte de ces différences économiques, sociales et familiales?
- Quel sera l'impact de cette action sur l'équité entre les hommes et les femmes? Encouragera-t-elle une plus grande indépendance des femmes?
- Comment encouragerons-nous la participation à cette action? Les stratégies de communication devront-elles être différentes pour les hommes et les femmes?
- Est-ce que la formation sera offerte à des heures, dans des lieux ou dans des circonstances (avec services de garderie par exemple) qui serviront les femmes aussi bien que les hommes?

Lacune #5:

Enfin, c'est le cas pour les quatre provinces, les plans quinquennaux ne comportent pas de résultats concrets attendus ni d'indicateurs de rendement ce qui rend leur évaluation très difficile. Bien sûr, comme on l'explique dans le Plan de développement global de Terre-Neuve-et-Labrador, on devrait trouver ces indicateurs dans les activités découlant du plan global.

Cependant, dans le cadre d'une analyse inclusive des plans de développement, l'absence d'indicateurs de rendement empêche de mesurer si des progrès ont été accomplis dans le domaine de l'équité, de la parité des services offerts aux hommes et aux femmes – et plus largement aux autres groupes de la communauté, aînés et jeunes par exemple.

Recommandations

À la lueur de l'analyse des quatre plans de développement global de la communauté acadienne et francophone de région atlantique, le regroupement FÉA avance les recommandations suivantes pour les décideurs de la communauté:

1. Réaliser ce qu'est véritablement l'inclusion

Les plans de développement global que nous avons analysés se veulent tous inclusifs. Ils visent le mieux-être et l'épanouissement de la communauté dans son ensemble et leurs activités d'adressent à tous ses membres peu importe leur sexe, âge etc. Dans le cas du Plan Vision de l'Île du Prince-Édouard, on prend même soin de définir l'inclusion dans la liste des valeurs qui animent le plan: *“La communauté acadienne et francophone de l'Île du Prince-Édouard croit que tout individu a droit à une qualité de vie et à participer activement à la vie communautaire peu importe son statut particulier.”*

Mais est-ce que cela suffit à garantir l'inclusion? Il faut plus qu'une prise de conscience du désir d'inclusion de tous les groupes d'une communauté dans un plan de développement. Il faut réfléchir à ce que cette inclusion signifie en terme de stratégies et d'actions et y mettre les moyens.

Prenons l'exemple, commun aux quatre plans, des services de santé. Un objectif comme *“améliorer le mieux-être de la communauté”* peut signifier tous les membres de la communauté, mais cela ne le rend pas inclusif. Pour ce faire, il faut:

- Dresser un tableau des besoins des divers groupes concernés, enfants, jeunes, aînés, femmes et hommes.
- Déterminer les facteurs-clés qui affectent la santé et le bien-être de ces groupes. Dans le cas des femmes il peut s'agir des défis de la santé reproductive, de la violence familiale dont elles peuvent être victimes, par exemple.
- Déterminer les handicaps de ces groupes en terme d'accessibilité aux activités prévues (pour les femmes cela pourrait être le temps libre, les besoins de services de garderie, l'éloignement, la pauvreté) et prendre les mesures nécessaires pour réduire, voire éliminer, ces handicaps.

2. Comprendre la différence entre égalité et équité

L'égalité entre les sexes signifie que les femmes et les hommes ont le même statut et qu'ils jouissent des mêmes conditions pour réaliser pleinement leurs droits humains et des mêmes aptitudes pour contribuer au développement national, politique, économique, social et culturel et bénéficier des résultats.

L'équité entre les sexes est le fait d'être juste envers les femmes et les hommes. Afin d'assurer cette équité, il faut souvent adopter des mesures qui compensent les désavantages historiques et sociaux qui ont empêché les femmes et les hommes de

profiter de chances égales.

C'est l'équité qui entraîne l'égalité. Tout comme dans le dossier linguistique minoritaire où l'on admet la notion de réparation des dommages historiques causés aux groupes linguistiques de la minorité, on admet maintenant qu'un traitement identique des femmes et des hommes ne donne pas de résultats égaux et qu'il faut parfois traiter différemment les femmes et les hommes pour obtenir des résultats identiques et ce en raison des conditions de vie différentes ou pour faire contrepoids à des discriminations passées.

C'est cette notion d'égalité qui est enchâssée dans la Charte canadienne des droits et libertés.

3. Consulter autrement

Dans les quatre plans de développement que nous avons analysé, l'étape préparatoire a donné lieu à des consultations – très vastes à l'Île du Prince-Édouard dans le contexte de la mise en place du Plan Vision et par la tenue d'un forum communautaire, le premier du genre, à Terre-Neuve-et-Labrador – dans lesquelles des femmes ont été impliquées. Il est également vrai que les femmes sont majoritaires dans les structures communautaires des quatre provinces et qu'elles font partie “de facto” du processus d'élaboration de tout plan de cette envergure.

Cependant, fort d'un désir d'inclusion et de ce que représente l'égalité entre les sexes, la préparation d'un plan de développement de la communauté pour une période de cinq ans, exige une consultation plus poussée que la simple présence de femmes au niveau des structures de gouvernance ou dans certains domaines d'action prévus au plan.

Les femmes sont l'élément transversal des actions communautaires: elles sont affectées par tous les domaines touchés – enfance et éducation, santé, mieux-être, développement économique, arts et culture, cadre juridique et politique. Cette réalité a rendu la tâche des regroupements de femmes difficiles au stade de la consultation publique car, dans certains cas, elles manquaient de ressources humaines pour assister à toutes les rencontres et à tous les ateliers de travail.

Il ne faut pas non plus penser que parce que des femmes sont autour de la table, elles représentent obligatoirement et prioritairement les intérêts des femmes. Une femme en position de responsabilité qui participe à un processus d'élaboration d'un plan de développement global ne peut pas toujours parler au nom des femmes si elle représente une communauté plus large. Qu'on pense aux femmes qui dirigent les organismes acadiens et francophones, qui sont membres de bureau de direction d'associations à but non lucratif ou qui siègent au sein de conseils scolaires; elles sont là pour servir une clientèle plus large que simplement les femmes.

4. Ajouter des indicateurs de rendement

Un plan de développement global réalisé en comblant les lacunes qui précèdent devra comporter des indicateurs de rendement puisque ses concepteurs voudront s'assurer que la clientèle ciblée a bien été rejointe, que la participation aux activités, actions ou pistes d'action du plan, reflète la diversité de la communauté et les besoins spécifiques des divers groupes qui la composent.

Ainsi, tout au long des cinq ans de mise en oeuvre du plan, on pourra vérifier que les besoins spécifiques des femmes sont pris en compte, que les femmes exerçant un rôle de leader dans la communauté ont une meilleure connaissance des besoins des femmes, que les activités répondent à ces besoins particuliers.

Ce principe d'évaluation s'applique aussi à tous les autres groupes de la communauté et permettra aux organismes responsables d'évaluer l'efficacité du plan dans son ensemble ce qui peut être un atout majeur au moment de rencontrer les bailleurs de fonds pour préparer un nouveau plan de développement global ou pour négocier de nouvelles ententes de financement.

Conclusion

Le regroupement Femmes Équité Atlantique (FÉA) est heureux de soumettre cette réflexion aux décideurs et aux intervenants de la communauté acadienne et francophone de la région atlantique qui devront bientôt entamer le lourd processus de préparation d'un nouveau plan quinquennal de développement global.

Il est clair que tous les organismes acadiens et francophones de la région atlantique souhaitent être pleinement inclusifs dans toutes leurs activités et dans les services qu'ils offrent à leur communauté et FÉA applaudit les efforts effectués en ce sens dans les derniers plans de développement global.

FÉA souhaite donc fortement que ce document puisse servir de guide aux décideurs et espère que les recommandations du rapport aboutiront concrètement à des plans de développement global qui impliquent également hommes et femmes dans leur élaboration, qui fassent suite à un questionnement approfondi sur le besoin d'inclusion des femmes et qui intègrent pleinement leurs spécificités et leurs besoins.

Soulignons, enfin, que le travail présenté aujourd'hui a été effectué dans un esprit positif, pour servir la communauté. L'analyse inclusive qui est à la base de cette réflexion est appliquée ici à la cause des femmes, mais elle peut tout à fait s'appliquer à d'autres groupes socio-culturels. En ce sens, FÉA espère, par ce travail, contribuer à une inclusion plus large de tous les divers groupes socio-culturels qui forment nos communautés acadiennes et francophones.

Annexe A

Liste des membres de FÉA

- L'Association des femmes acadiennes et francophones de l'Île du Prince-Édouard
- Le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE), Île du Prince-Édouard.
- La Fédération des femmes acadiennes de la Nouvelle-Écosse
- Le groupes Femmes Action, Nouvelle-Écosse.
- Le groupe Femmes francophones de l'ouest du Labrador
- Représentation à Terre-Neuve
- Le Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale, Nouveau-Brunswick
- Le Collectif des femmes du Nouveau-Brunswick
- Le Programme des études de la femme à l'Université du Nouveau-Brunswick
- L'Association acadienne et francophones des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick
- La Coalition pour l'équité salariale au Nouveau-Brunswick
- Le Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick. (Observateur)

Annexe B

Mission:

Accroître l'efficacité des femmes acadiennes et francophones des provinces atlantiques qui tentent de trouver des solutions aux problèmes liés à l'absence d'équité socio-économique.

Valeurs:

1. L'iniquité relève d'un phénomène social, politique et économique.
2. La société véhicule des valeurs qui privilégient certains groupes ce qui engendre, entre autres, une discrimination fondée sur le sexe.
3. Les iniquités socio-économiques ont des conséquences directes sur l'éducation, la santé, la violence faite aux femmes et la pauvreté.
4. Toute personne, peu importe son genre, son ethnie d'origine, son âge, son orientation sexuelle, ses habiletés intellectuelles et physiques, son statut social, a droit à une qualité de vie et à participer activement à la vie communautaire.

De plus, Femme Équité Atlantique croit qu'il est primordial d'unir les femmes francophones et acadiennes de l'Atlantique pour qu'elles puissent:

1. Prendre conscience des problèmes liés aux iniquités socio-économiques que nous partageons à titre de femmes francophones et acadiennes évoluant en milieu minoritaire.
2. S'entendre sur un plan d'action au profit des femmes francophones et acadiennes de l'Atlantique.
3. Mieux défendre les intérêts des femmes francophones et acadiennes de l'Atlantique.

Annexe C:

Présentation